

La section Plongée du Club Nautique de VIRY-CHATILLON organise le

29 novembre 2020

LES PALMES DU LAC 19^e édition Compétition avec et sans support

Sélectif Régional du Championnat de France 2021de NEV Course en ligne

Rendez-vous au local du club de Voile à partir de 8h00 (RN7 Viry-Chatillon)

Briefing: 9h45

Départ : 10h15 dans l'Etang des Noues de Seine (grand lac à côté du CNV Voile)

Arrivée : à partir de 11h00 devant le local du CNV Plongée

PARCOURS: 4,0 km sur 2 tours de lac

Accès au plan d'eau:

A Viry-Chatillon, sur la RN 7 direction Ris Orangis, 2^e entrée sur la droite après la patinoire.



Règlement des "Palmes du Lac"

- Les Palmes du Lac accueillent les Nageurs Avec et Sans Support (NEV et NAP).
- Deux départs seront donnés à 5 minutes d'intervalle : NAP puis NEV. La course donnera lieu à des classements distincts.
- L'édition 2020 des Palmes du Lac est sélective pour le Championnat de France 2021 de NEV course en ligne.
- Attention : pour la course NEV se référer au document de la Commission NEV IdF « Viry Chatillon 2021 Selectif NEV »
- La course NAP suit le règlement sportif NAP/FFESSM.
- Le parcours correspond à 2 tours du lac "central" de Viry, plus le départ et l'arrivée, soit environ 4,0 km (sans courant).
- Il est obligatoire de se préinscrire. Les préinscriptions doivent se faire avant le samedi 21 novembre 2020.
- Pour la course NEV, utiliser le bulletin d'engagement de la Commission NEV
- Pour la course NAP, utiliser le bulletin d'engagement NAP
- Il n'y aura pas d'inscription sur place.
- En raison de la situation sanitaire, toutes les pièces devront être envoyées par mail, à l'exception du règlement et de l'auto-questionnaire daté de moins de 48h qui seront remis sur place.
 - ➤ Tarif : 10 €/nageur à régler sur place
- Le jour de la compétition, le secrétariat stoppera les formalités de confirmation d'inscription à 9h30.
- Pour valider votre inscription il faudra :
 - ❖ Le bulletin d'engagement NAP ou NEV,
 - ❖ Votre licence 2021.
 - ❖ Votre Certificat médical d'Absence de Contre-Indication, en cours de validité, pour la pratique de la NEV ou de la NAP, accompagné si nécessaire de l'attestation de réponses négatives au questionnaire de santé.
 - ❖ Votre assurance individuelle (si elle n'est pas incluse dans la licence)
 - ❖ L'auto-questionnaire Covid daté de moins de 48h qui sera remis sur place



- Le déroulement de la course fera l'objet d'une communication spécifique avant le départ (briefing à 9h45).
- La durée maximale de l'épreuve est fixée à 1 heure 30. Au delà, les arrivées ne seront plus enregistrées et les concurrents restants seront invités à monter dans le bateau "balai".
- Les numéros de dossard devront être bien lisibles et visibles pendant la durée de la course et à l'arrivée. Ils devront apparaître sur le <u>côté droit</u> et hors de l'eau.
- Le CNV attribuera des récompenses :
 - ❖ Aux trois premiers « scratch » de chaque course (NAP et NEV),
 - ❖ Aux premiers par catégorie, homme et femme, catégories définies dans les règlements NEV et NAP.
- Un classement club est prévu par addition des temps, toutes catégories confondues (NAP et NEV), des 4 premiers concurrents de chaque club.
- Le CNV Plongée se réserve le droit d'apporter toute modification qu'il jugera nécessaire au bon déroulement de la manifestation.



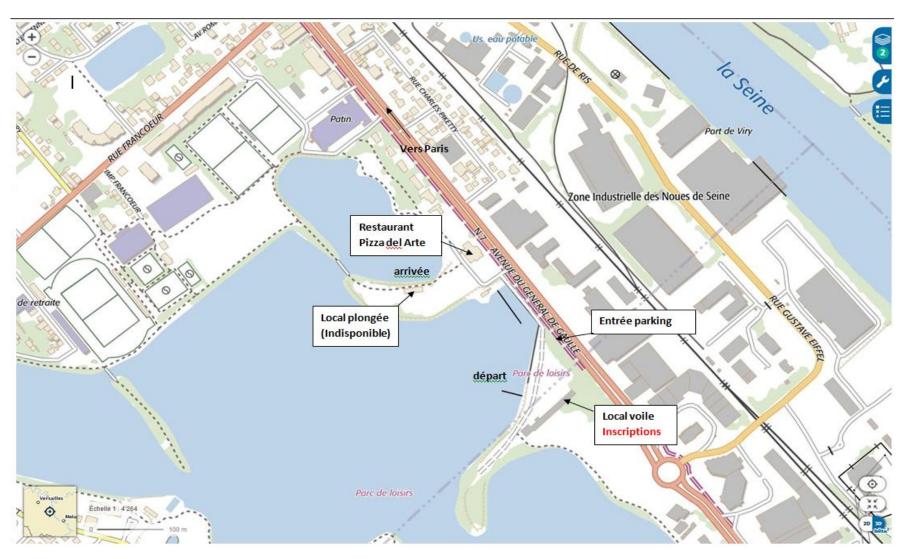
2 jours avant la compétition, une communication spéciale « COVID » sera faite aux participants pour les informer des règles sanitaires à appliquer le jour de la compétition.

Les principales règles à prévoir sont :

- Port du masque obligatoire pour les compétiteurs jusqu'au moment de la mise à l'eau et dès la sortie de l'eau.
- Port du masque obligatoire pour les accompagnateurs pendant toute la durée de la manifestation
- Distanciation entre les participants
- Respect des circuits de circulation à l'inscription
- Seul les responsables d'équipes seront autorisés à entrer dans le local voile pour la confirmation des inscriptions
- Pas de vestiaire, mais toilettes accessibles
- Annonce des résultats et remise des récompenses en plein-air



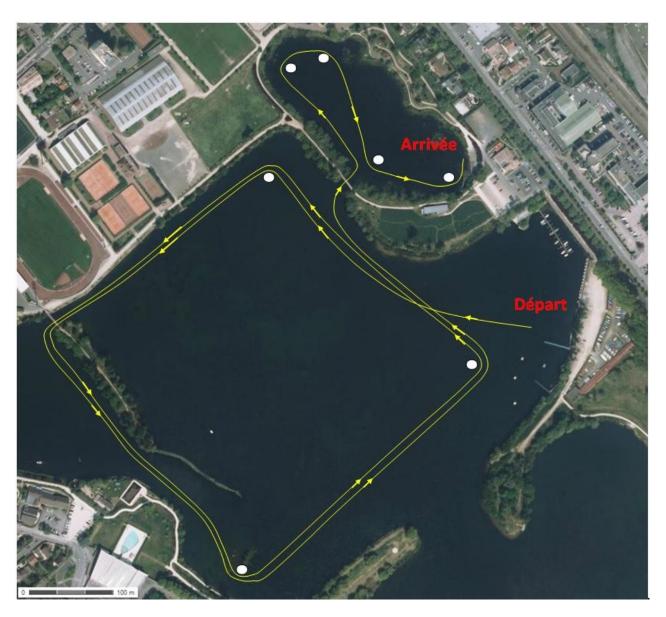
PLAN D'ACCES Attention : comme en 2019, le local de la plongée est indisponible. Les inscriptions se feront au local voile.



http://cnv-plongee.fr/



PARCOURS



Le départ a lieu dans l'Etang des Noues de Seine, face au club de voile. Le parcours est matérialisé par des bouées ou par le contournement des iles. Il y a deux tours à réaliser, puis entrée dans le « lac Merveilleux ». L'arrivée est jugée près du local de plongée.

Longueur totale = 4.0 km



Les dossards doivent être visibles côté droit.

